COMMUNE DE PONT-SAINT-MARTIN

Inventaire des zones humides – parcelles n° AO172, ZB139, AN230, AN231, AN232, AN234, AN271 et AN600

NOTE DE SYNTHESE

MAI 2016

X. HARDY BUREAU D'ETUDES
AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT
LE BOIS JAUNI - 37, rue Pierre de Coubertin - 44160 ANCENIS
Tél. 02 40 83 27 28 - Fax. 02 40 83 64 79
Mail: hardyenvironnement@wanadoo.fr Web : http://hardyenvironnementfree.fr
SIRET 433 744 620 00033 - APE 7112B

SOMMAIRE

I. CADRE DE LA MISSION 2

II. MODES OPERATOIRES 3

II.1. METHODE D'IDENTIFICATION ET DE DELIMITATION DES ZONES HUMIDES 3

II.2. RESULTAT DE L'INVENTAIRE 5

II.2.1. Parcelle n°AO172 5

II.2.2. Parcelle n°ZB139 5

II.2.3. Parcelles n°AN230 – 231 – 232 - 234 5

II.2.4. Parcelle n°AN27 et AN600 6

II.3. ANNEXE CARTOGRAPHIQUE 7

I. CADRE DE LA MISSION

La présente note de synthèse et la cartographie qui l'accompagne présentent les résultats de l'**inventaire** des **zones humides** réalisé sur les parcelles n° AN 600, 271, 230, 232, 234 ; n° AO 172, ZB 139 sur la commune de la Pont-Saint-Martin, conformément aux exigences de **l'arrêté du 24 juin 2008** modifié par **l'arrêté du 1er octobre 2009.**

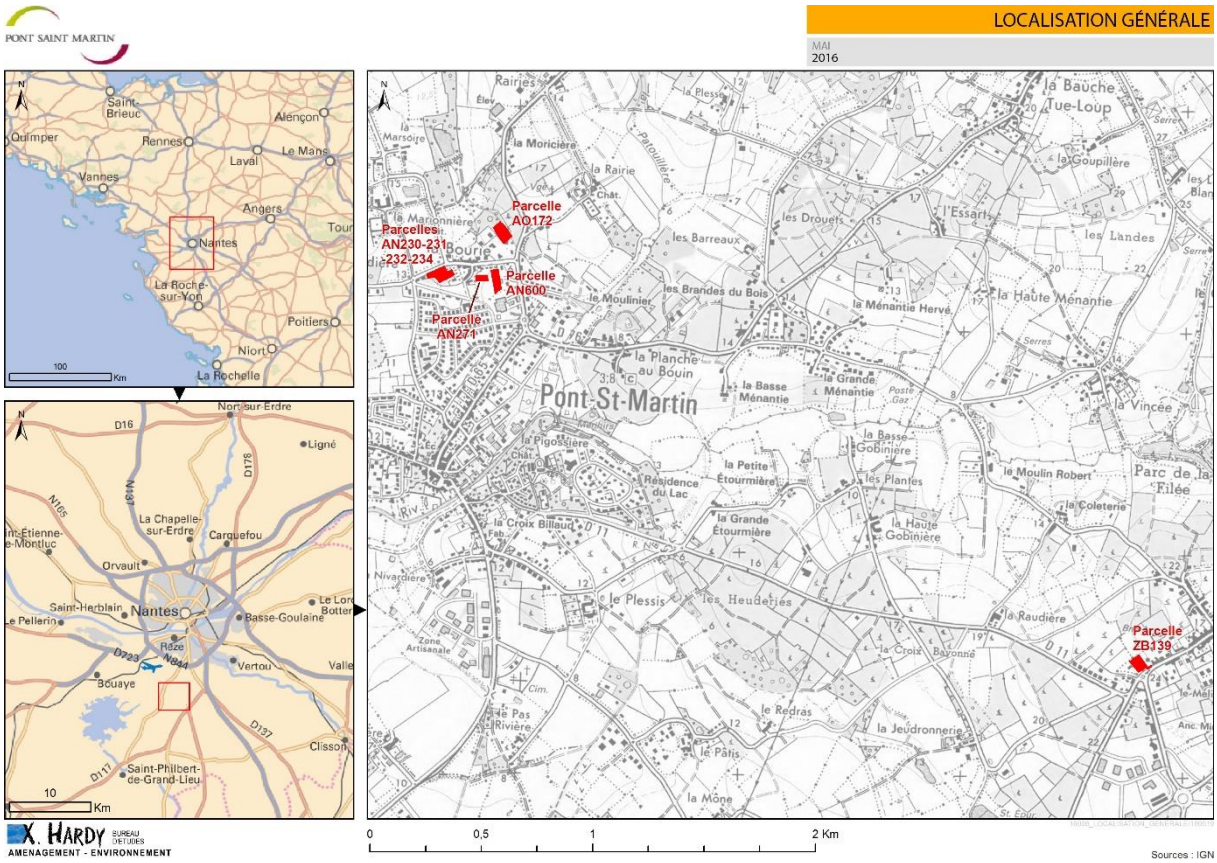

Carte 1 : Localisation géographique du site d'étude – Source X.HARDY

II. MODES OPERATOIRES

II.1. METHODE D'IDENTIFICATION ET DE DELIMITATION DES ZONES HUMIDES

La prospection de **terrain** a eu lieu le jeudi 19 mai 2016.

L'identification des **zones humides** a été réalisée sur la base des **critères floristiques** et des **critères pédologiques**, conformément à l'**arrêté du 24 juin 2008** modifié par l'**arrêté du 1er octobre 2009.**

Concernant les critères floristiques, lors de la reconnaissance de terrain, la **typologie de référence** est celle de **Corine biotopes**.

L'analyse pédologique effectuée a abouti à une bonne caractérisation des sols présents.

Au regard des caractéristiques du site d'étude, **81 sondages pédologiques** ont été réalisés. Leur positionnement a été raisonné en fonction de la végétation et de la topographie.

L'examen des sols a été réalisé sur une profondeur comprise entre la **surface** du **sol** et **0,80,** voire **1,20 mètre** pour certains sondages.

Photo 1 : Sondage pédologique – Source X.HARDY

L'identification des types de sols est basée sur les « Classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée modifié (GEPPA, 1981) », définies par l'arrêté du 1er octobre 2009 (cf. schéma ci-dessous).

Morphologie des sols correspondant à des « zones humides » (ZH)

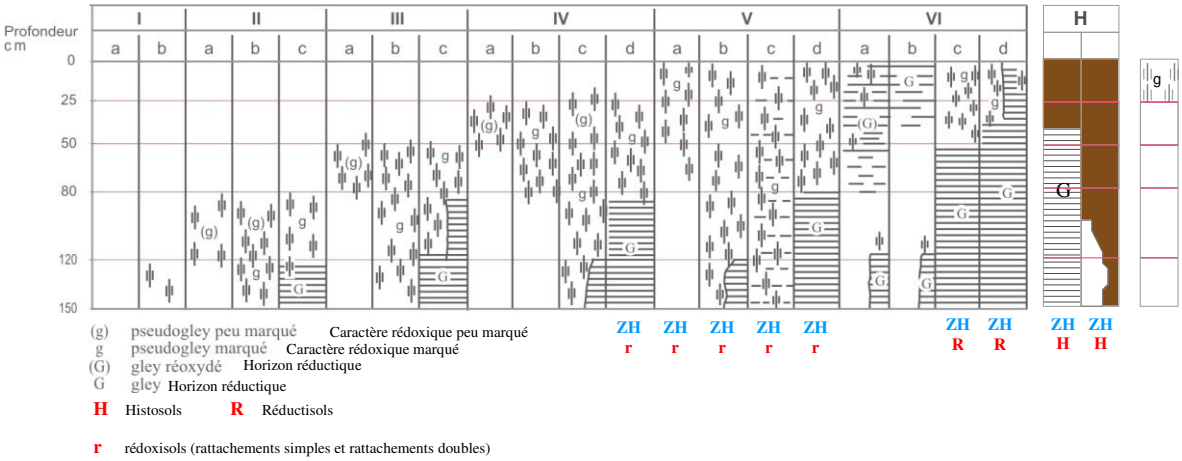

D'après Classes d'hydromorphie du Groupe d'Etude des Problèmes de Pédologie Appliquée (GEPPA, 1981) - modifié

Figure 1 :Morphologie des sols correspondant à des zones humides – Source GEPPA

II.2. RESULTAT DE L'INVENTAIRE

NB : pour une meilleure lisibilité l'ensemble des cartographies sont présentées en annexe.

II.2.1. PARCELLE N°AO172

La parcelle se situe en bordure d'un cours d'eau, s'écoulant au milieu d'un petit boisement humide (ripisilve). Une mare a été creusée dans la partie nord, elle ne présente pas une végétation caractéristique de zone humide.

L'analyse de la végétation permet d'identifier **une zone humide en bordure du cours d'eau** (ripisylve et prairie humide). La délimitation a été réalisé à partir de l'analyse du sol, un sol de type Vb ayant été identifié le long du cours d'eau.

II.2.2. PARCELLE N°ZB139

La parcelle correspond à une prairie mésophile, une seule espèce de l'arrêté a été observée, il s'agit du *Lychnis flos-cuculi*, disséminé de manière ponctuelle sur la parcelle. Les sondages pédologiques sont tous caractéristiques d'un sol de type IVc, excepté un sondage en bordure de route ou on observe un sol de remblais.

Les traces d'oxydoréduction apparaissent à partir de 30 à 40 cm en mélange avec des trace d'altération du socle.

La parcelle ne correspond pas à une zone humide.

II.2.3. PARCELLES N°AN230 – 231 – 232 - 234

Les parcelles correspondent à un ancien boisement dominé par le saule. Lors de la visite, l'ensemble des saules ainsi la végétation arbustive et herbacée avait été coupé et broyé, ne permettant plus une lecture objective de la végétation.

Deux types de sol sont présents :

- un sol de type IVc, présentant des traces d'oxydoréduction à partir de 25 à 40 cm en mélange avec des traces d'altération du socle.

- un sol de type « petit sol » d'une épaisseur comprise entre 30 et 40 cm, sont présent au sud-ouest des parcelles étudiées. Ce sol présente des traces oxydoréduction en mélange avec des traces d'altérations, mais au regard de la faible profondeur, il n'est pas considéré comme caractéristique de zones humides.

Au regard du critère pédologique, les parcelles ne peuvent être classées en zones humides.

NB : en juin 2011 la zone avait été identifiée strictement sur le critère végétation, conformément à l'arrêté d'octobre 2009 (Boisement humide dominé par le saule) et classée humide sur cette base.

II.2.4. PARCELLE N°AN27 ET AN600

La parcelle n°AN271, situé la plus à l'ouest correspond à une prairie améliorée, ne présentant pas une flore hygrophile dominante.

Le sol est de type IVc, présentant des traces d'oxydoréduction à partir de 25 à 40 cm en mélange avec des traces d'altération du socle.

La parcelle n'est pas caractéristique d'une zone humide.

La parcelle n°AN600, situé à l'est correspond à une prairie améliorée, ne présentant pas une flore hygrophile dominante.

Le sol est de type IVc, présentant des traces d'oxydoréduction à partir de 25 à 40 cm en mélange avec des traces d'altération du socle.

La parcelle n'est pas caractéristique d'une zone humide.

II.3. ANNEXE CARTOGRAPHIQUE

PONT SAINT MARTIN

ÉTAT INITIAL

MAI 2016

PARCELLE AO172

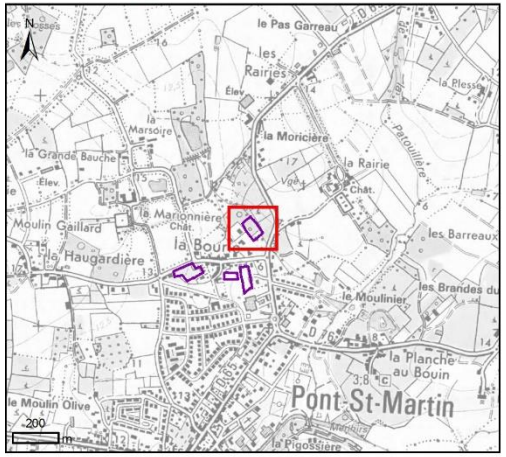

OCCUPATION DU SOL

Typologie, code CORINE

- Prairie humide, 37.2
- Ripisylve, 44.9
- Prairie et boisement mésophile, 38.1*41.5
- Mare, 22.1

SONDAGES PÉDOLOGIQUES (SELON L'ARRÊTÉ DU 1ER OCTOBRE 2009)

Sol caractéristique de zone humide

- Type Vb

Sol non caractéristique de zone humide

- Type IVc

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Parcelle
- Cours d'eau
- Périmètre d'étude

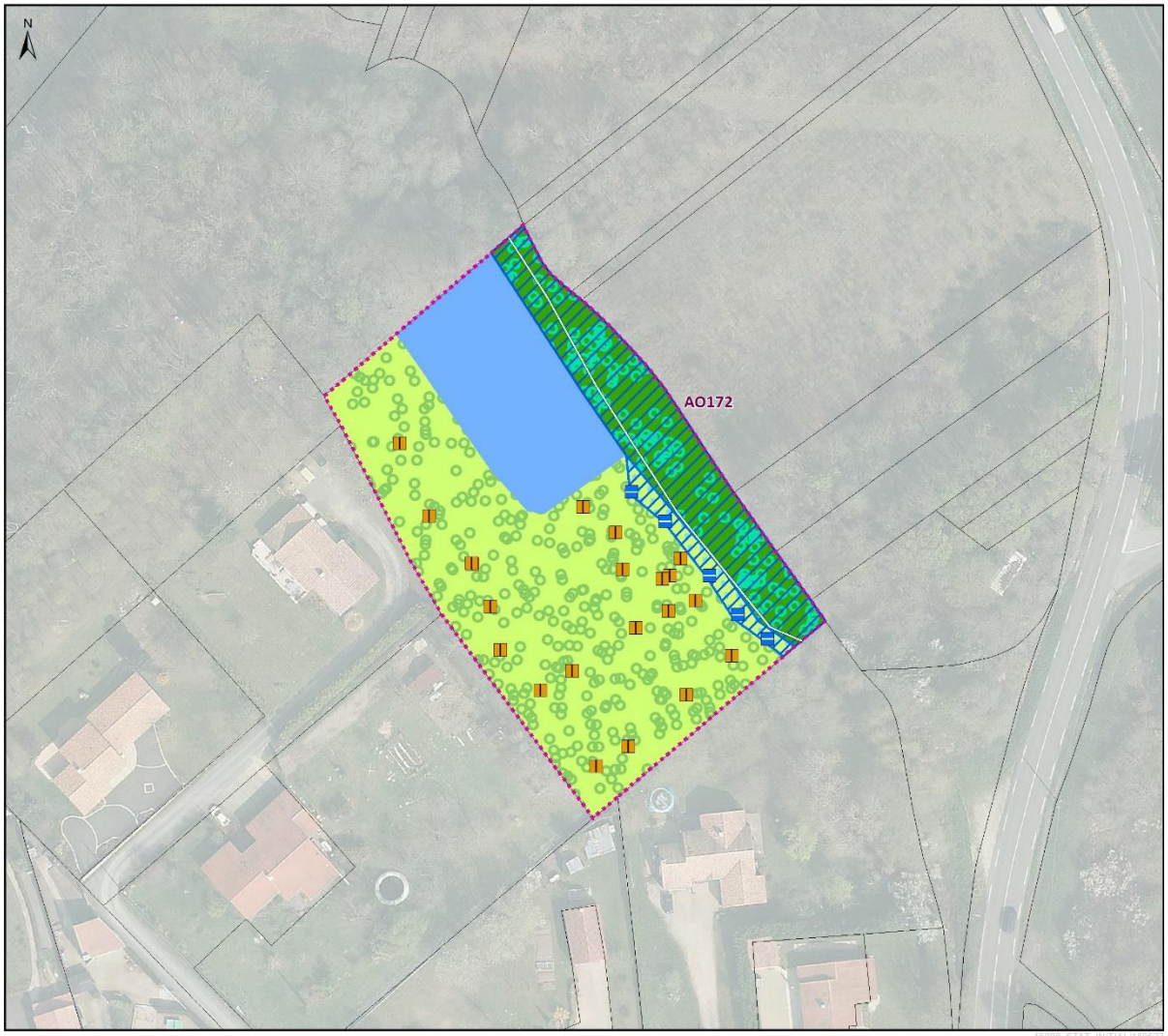

Sources : IGN, terrain X. HARDY mai 2016

X. HARDY BUREAU D'ETUDES
AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT

PONT SAINT MARTIN

ÉTAT INITIAL

MAI 2016

PARCELLE ZB139

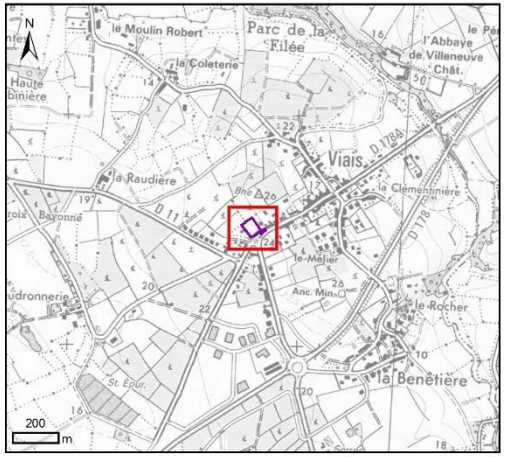

OCCUPATION DU SOL

Typologie, code CORINE

Prairie mésophile, 38.1

SONDAGES PÉDOLOGIQUES (SELON L'ARRÊTÉ DU 1ER OCTOBRE 2009)

Sol non caractéristique de zone humide

Type IVc

Autre

Remblais

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Parcelle

Périmètre d'étude

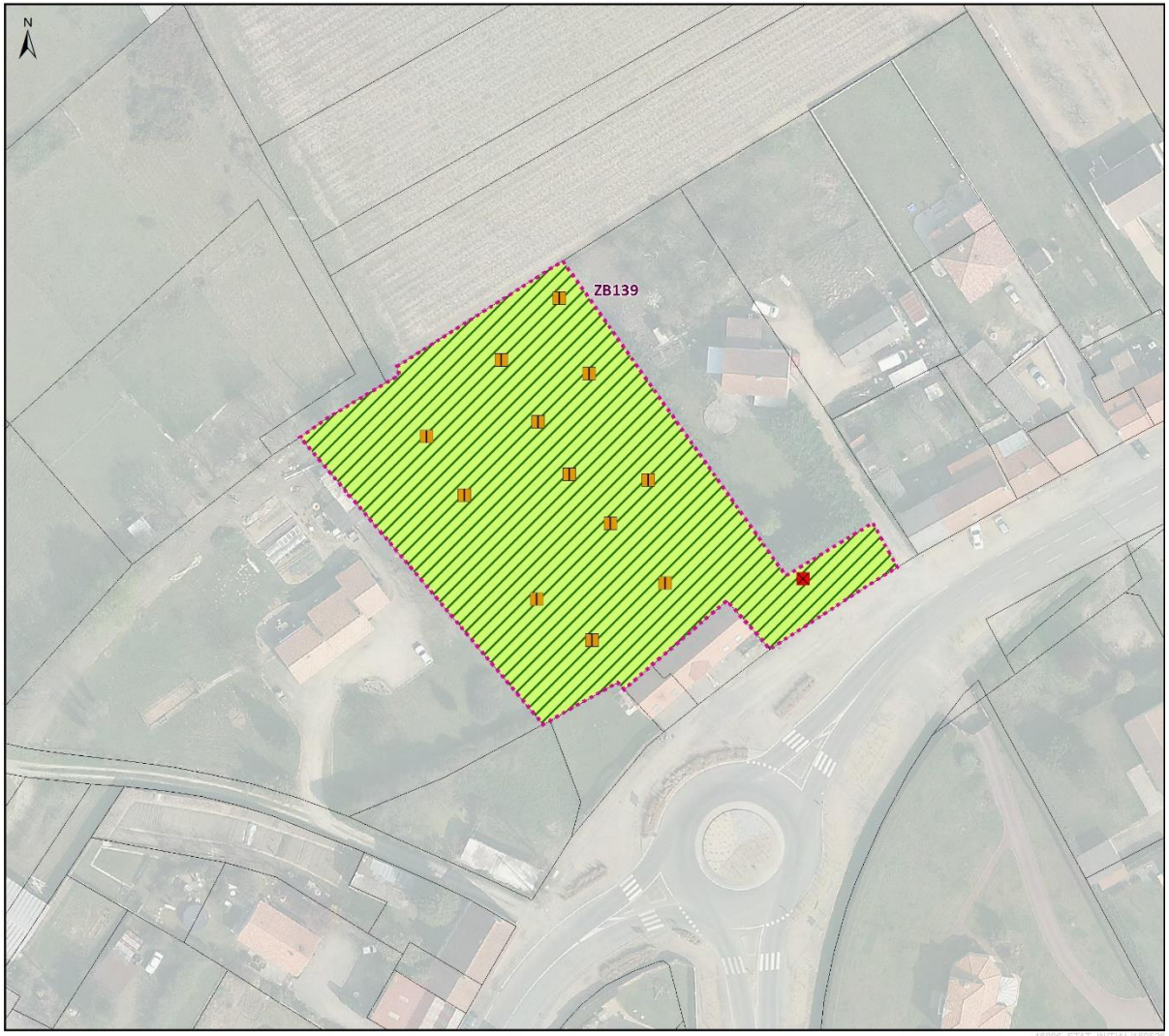

Sources : IGN, terrain X. HARDY mai 2016

X. HARDY BUREAU D'ETUDES
AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT

PONT SAINT MARTIN

ÉTAT INITIAL

MAI 2016

PARCELLES AN230-231-232-234

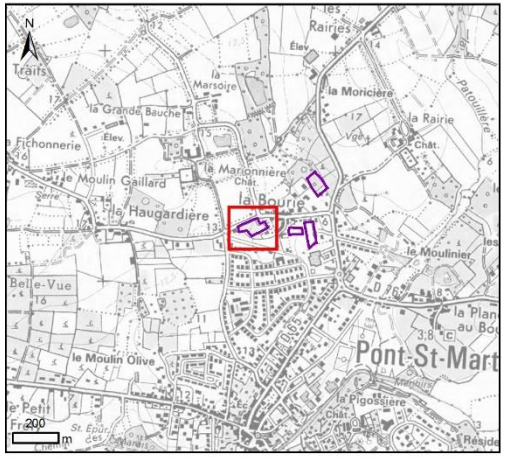

OCCUPATION DU SOL

Typologie, code CORINE

Coupes partiel du boisement, 31.87

SONDAGES PÉDOLOGIQUES (SELON L'ARRÊTÉ DU 1ER OCTOBRE 2009)

Sol non caractéristique de zone humide

Type IVc

Petit sol

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Parcelle

Périmètre d'étude

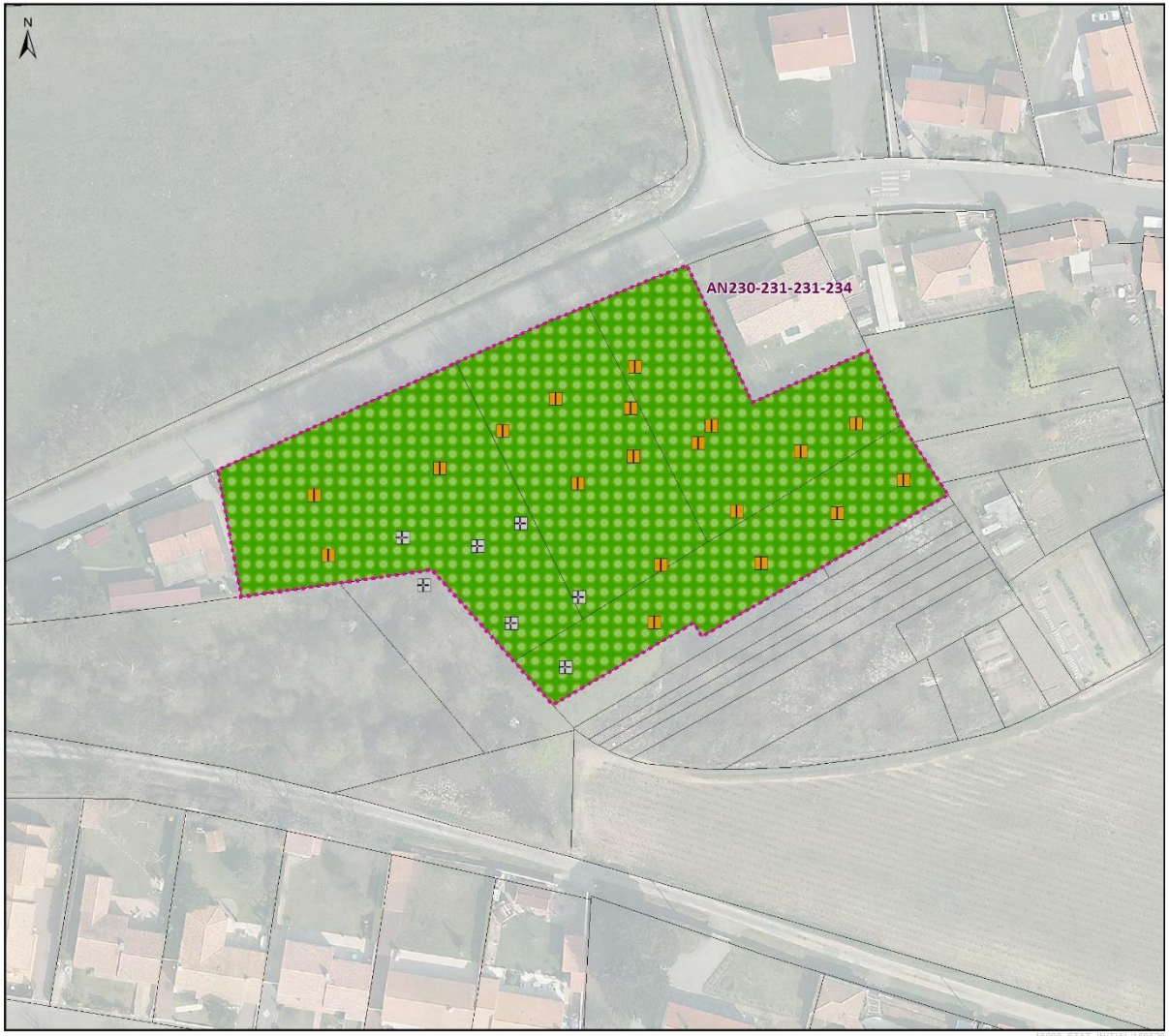

0 10 20 40 m

Sources : IGN, terrain X. HARDY mai 2016

X. HARDY BUREAU D'ETUDES
AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT

PONT SAINT MARTIN

ÉTAT INITIAL

MAI 2016

PARCELLES AN271 ET AN600

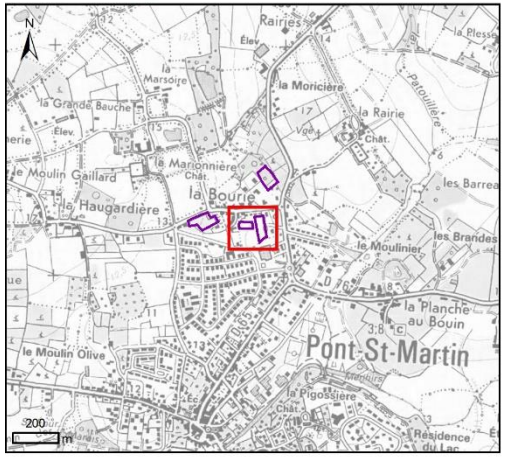

OCCUPATION DU SOL

Typologie, code CORINE

- Prairie améliorée, 81
- Prairie amélioré et jardin, 81*85.3
- Bassin, 89
- Parking et bâtiment, 86
- Voirie, 86

SONDAGES PÉDOLOGIQUES (SELON L'ARRÊTÉ DU 1ER OCTOBRE 2009)

Sol non caractéristique de zone humide

- Type IVc

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

- Parcelle
- Périmètre d'étude

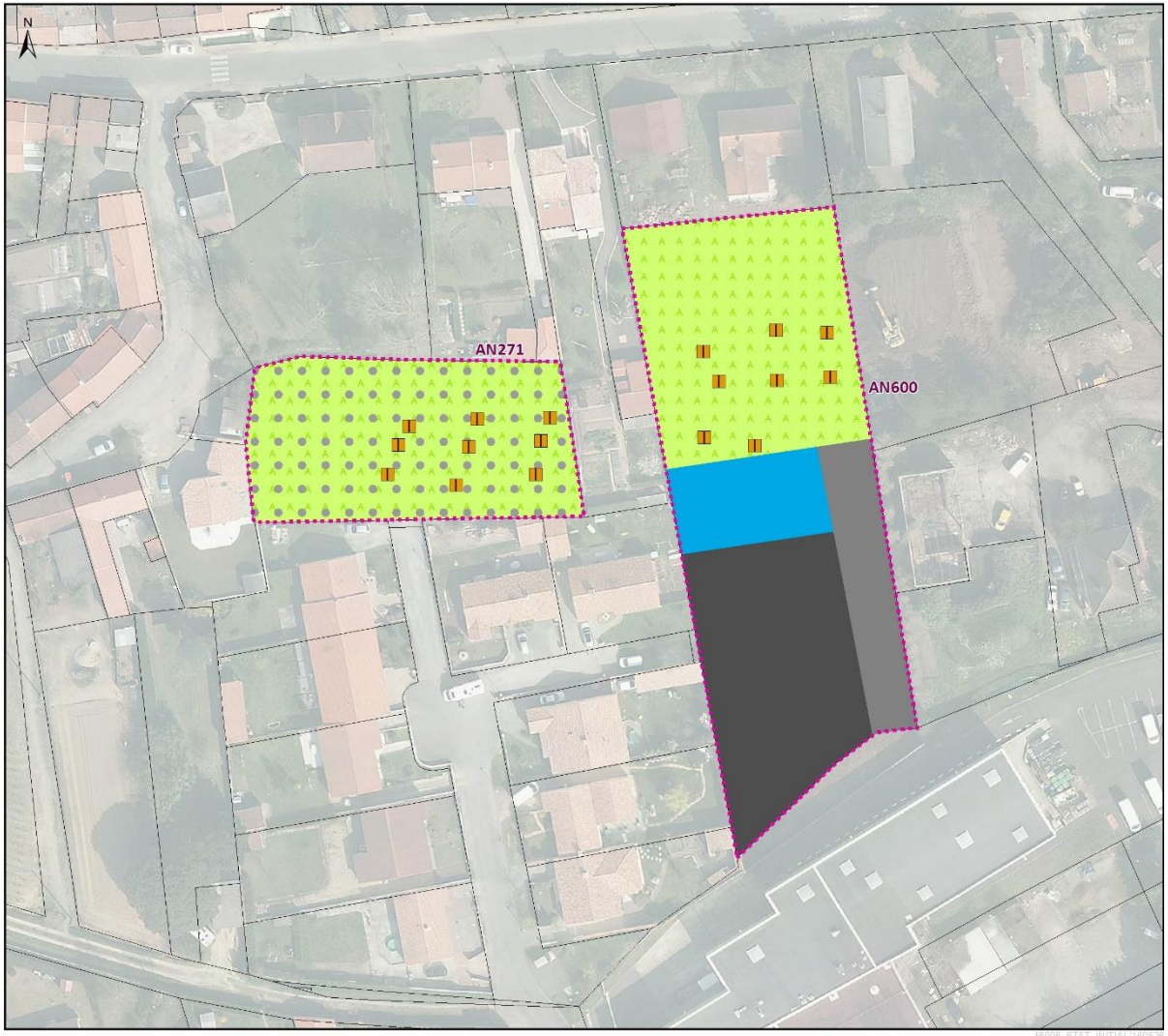

Sources : IGN, terrain X. HARDY mai 2016

X. HARDY BUREAU D'ETUDES
AMENAGEMENT - ENVIRONNEMENT